



Grand Prix
ÉCOUTER VOIR
AUDITION MUTUALISTE

**RÈGLEMENT DU GRAND PRIX
ÉCOUTER VOIR 2022 :**

COMMENT CANDIDATER
ET COMMENT REMPORTE LE PRIX ?

Fondation
ÉCOUTER VOIR
Sous égide de la Fondation de l'Avenir

THÉMATIQUE DU GRAND PRIX ÉCOUTER VOIR 2022

« *Le suivi des patients en centre d'audition à l'heure du 100% santé* »

LE PRÉAMBULE

Le marché de l'audioprothèse **poursuit sa mutation** depuis la mise en place du 100% santé en janvier 2019 avec l'accès depuis janvier 2021 aux **appareils sans aucun reste à charge**.

La profession a enregistré **70% de croissance d'activité** en 2021 alors qu'à date le numérus clausus n'a pas bougé. Les pouvoirs publics vont être particulièrement attentifs au bon **suivi de ces nouveaux patients** appareillés pour s'assurer de l'observance et donc de la réussite de l'appareillage. Face à cette situation, il a semblé évident de questionner les futurs audioprothésistes sur leur **vision de la prise en charge et du suivi des patients** en 2022 et pour les années à venir.

LES OBJECTIFS

Le grand prix est organisé par la Fondation Écouter Voir. Il entend attirer l'attention des **étudiants d'audioprothèse de 2ème et 3ème année** sur les **modalités de prise en charge** des patients appareillés en centre d'audition depuis la mise en place du 100% santé. Ce concours s'adresse aux étudiants dont les idées renouvelleront la conception des centres audio en proposant une **organisation innovante et prospective** du suivi des patients.

LE CONTENU DU PROJET

Le support attendu est un document Word de 10 à 12 pages (illustrations et schémas possibles). Les étudiants devront produire un document sur leur vision du **suivi des patients en centre d'audition à l'heure du 100% santé**. La description doit débiter au moment de l'achat et décrire **les différentes étapes du suivi** (RDV imposés par la loi et possibles propositions annexes) jusqu'au renouvellement suivant.

Il est nécessaire de donner des exemples concrets en décrivant les pratiques proposées au quotidien pour suivre un patient. Le projet proposé, dont la qualité architecturale est indispensable pour apporter des réponses aux besoins des patients, sera axé autour des principes suivants :

- L'organisation humaine du centre
- L'intégration de techniques et technologies innovantes
- La facilité d'échanges pour le patient avec les personnels du centre qui facilite l'expression de ses besoins et sa bonne utilisation de son aide auditive.

Quels scénarios pouvez-vous imaginer pour que la prise en charge de tous les patients d'un centre après la délivrance de leur appareillage optimise leur satisfaction et majore l'observance ?

Vous pourrez par exemple détailler l'organisation humaine du centre, les informations délivrées et les réponses aux questionnements des patients, les services techniques, l'utilisation de technologies, ... avec globalement une réflexion sur l'efficacité des solutions proposées.

QUI PEUT PRÉSENTER UN PROJET ?

Tout étudiant inscrit en **2ème** ou **3ème année** dans une des **9 écoles d'audioprothèse française**. La réponse au grand prix peut se faire de façon **individuelle** (un étudiant seul) ou de façon **collective** (un groupe de 3 étudiants maximum).

Dans le cas d'un groupe de 3 étudiants, l'un d'eux devra être le référent du groupe pour remplir le formulaire d'inscription avec ses coordonnées.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Vous avez été informé de l'existence de ce grand prix par un mail reçu de la Fédération Nationale des étudiants en Audioprothèse (la FNEA) dont le réseau Écouter Voir est partenaire.

L'inscription au grand Prix Écouter Voir se fait en ligne depuis le site de la Fondation Écouter Voir : www.fondationEcouterVoir.fr

Vous devez remplir le Formulaire d'inscription que vous trouverez en ligne avec les informations relatives :

- à l'étudiant qui postule seul
- ou à un étudiant référent du groupe dans le cas d'un travail d'équipe (groupe de 3 étudiants maximum).

Les informations demandées sont : nom, prénom de l'étudiant(e), nom de l'école, année d'étude, mail et numéro de téléphone.

Les coordonnées recueillies seront notamment utilisées pour vous relancer sur les délais, informer les 5 meilleurs étudiant(e)s qui seront invité(e)s à la soutenance et communiquer à tous les résultats du Grand Prix.

L'ENVOI DE VOTRE DOSSIER

Vous avez jusqu'au **samedi 30 avril minuit** pour nous adresser votre dossier par email à l'adresse : **grandprix@ecoutervoir.fr**

Le dossier devra comporter :

- Le CV de chaque étudiant(e), donc entre 1 et 3 CV selon qu'il s'agisse d'un travail personnel ou d'un travail de groupe
- Le dossier complet tel que décrit dans le cahier des charges

Attention : un dossier non adressé par email dans les délais ne sera pas analysé.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

L'évaluation des dossiers sera faite par un jury de 9 personnes :

- 2 membres de la FNEA
- 2 professeurs ORL
- 1 directeur d'enseignement
- 2 audioprothésistes
- 1 membre de la Fondation Écouter Voir
- 2 membres du réseau Écouter Voir

Les principaux critères d'évaluation sont les suivants :

- 1/ Le **respect** du **thème**
- 2/ La **faisabilité** et le **réalisme** du suivi **proposé**
- 3/ Le **respect** de **l'éthique** de la **profession**

Ce jury lira toutes les études.

Les cinq étudiant(e)s auteur(e)s des meilleures études seront informé(e)s le **mercredi 25 mai 2022** de leur sélection.

Le jury se réserve la possibilité d'étendre les auditions à un ou deux dossiers supplémentaires.

Ils (elles) seront convoqué(e)s à la soutenance de leur dossier le **jeudi 23 juin 2022** à Paris.

La délibération du Jury se fera à l'issue des 5 auditions.

REMISE DU PRIX

Le **jeudi 23 juin 2022** à l'issue des 5 soutenances, le jury votera pour les 3 études jugées les meilleures.

La remise des prix se tiendra donc en fin de journée.

Le gagnant / la gagnante ou l'équipe gagnante se verra remettre un **chèque de 1 500€** par la **Fondation Écouter Voir**.

Les deuxième et troisième lauréats se verront remettre respectivement un **chèque de 1 000€** et **500€** par la **Fondation Écouter Voir**.

La remise du prix se tiendra dans Paris et pourra se faire en présence de la presse.

La fondation Écouter Voir signera un contrat avec l'étudiant(e) ou le référent de l'équipe gagnante pour l'exploitation de l'étude.

L'étude gagnante pourra donner lieu à une expérimentation du nouveau parcours et de la communication de la part de la Fondation Écouter Voir.

Pour toute question complémentaire, nous vous invitons à nous contacter par email à l'adresse suivante: **grandprix@ecoutervoir.fr**